



La pratique et le développement de la randonnée pédestre
La santé et la sauvegarde de l'environnement

RANDO SANTÉ® - MARCHÉ AQUATIQUE SANTE®

Cotisation Marchà pied et Licences FFRandonnée
SAISON 2023 / 2024

NOM et PRENOM:

	Tarifs	Total
<u>Licences FFRandonnée</u>		
IRA : individuelle responsabilité civile et accidents corporels.....	29.25 €	
IMPN : individuelle Multiloisirs Pleine Nature (RC + AC).....	41.30 €	
FRA : familiale responsabilité civile et accidents corporels.....	58.30 €	
FMPN : familiale Multiloisirs Pleine Nature (RC+AC).....	82.40 €	
COMPETITION : Avec RC et accidents corporels (RC +AC)	57.00 €	
Jeune : licence – 26 ans avec (RC+AC)	15.00€	
L'adhérent prend acte qu'il peut souscrire des garanties complémentaires proposées par la Fédération Française de Randonnée. Ces garanties sont facultatives		
Abonnement à Passion Rando.....	10,00 €	
Cotisation association Marchà pied (par personne)	15,00 €	
Sur-cotisation Marche Aquatique (par personne)	10,00 €	
Chèque à l'ordre de « Association Marchà pied »	TOTAL	

► Faire remplir le certificat médical de « **non contre-indication à la pratique de la Rando Santé® et/ou de la Marche Aquatique** » fourni par l'association par son médecin **tous les ans**.

► Droit à l'image : autorisation de prises et de diffusions de photographies : **OUI** **NON**

A

Le

Signature